



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

FORMATION PRÉPARATOIRE pour une entrée en formation ASS, EJE, ES, ETS

Marseille - Site des Flamants



www.irts-pacacorse.com



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION PREPARATOIRE

LE CONTEXTE

L'IRTS PACA et Corse est devenu au fil du temps un opérateur régional des formations en travail social. L'institut souhaite affirmer et pérenniser sa fonction sociale par la mise en œuvre d'un dispositif de professionnalisation accessible au plus grand nombre.

C'est ainsi que nous répondons au projet du Conseil Régional P.A.C.A. qui est de créer un dispositif de professionnalisation dans le secteur social et médico-social, dont la vocation est de contribuer, aux côtés des acteurs de ce territoire, à l'insertion et à la promotion socioprofessionnelle des candidats désirant confirmer ou affiner leur choix professionnel et se préparer aux concours d'entrée en formations de niveau III (Assistant de Service Social -ASS, Educateur de Jeunes Enfants -EJE, Educateur Spécialisé -ES, Educateur Technique Spécialisé -ETS).

LE PUBLIC CONCERNE

Cette préformation est ouverte aux personnes souhaitant intégrer par la suite une formation de niveau III, cette préformation s'adresse :

- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux jeunes en continuité de parcours scolaire,
- aux personnes s'inscrivant dans le cadre d'un accompagnement par les prescripteurs (Pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi).

LES OBJECTIFS

Le projet pédagogique s'articule autour de l'acquisition et de la valorisation de connaissances et de compétences afin de permettre aux candidats:

- ✘ De construire et valider un projet d'orientation et de formation.
- ✘ Découvrir les métiers d'AS, d'EJE, d'ES, d'ETS et se sensibiliser aux réalités et aux enjeux du travail social.
- ✘ Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission du concours aux formations de niveau III.

LES METIERS VISES

L'Assistant de Service Social intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Il leur apporte une aide et un soutien aussi bien psycho social que matériel, pour les inciter à trouver ou à retrouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

L'Educateur de Jeunes Enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques.

L'Educateur Spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion. Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de la prévention spécialisée.

L'Éducateur Technique Spécialisé adapte les techniques de travail, de production et d'apprentissage aux personnes en difficulté, dans un domaine technique donné en les aidant dans la réalisation par un accompagnement médico-social.

ORGANISATION DE LA FORMATION PREPARATOIRE

SON ORGANISATION

La formation préparatoire s'organise sur 185 heures minimum. Elle se répartit sur des temps de mise en travail collectifs et d'accompagnement individualisé (150 heures) et sur un temps de stage d'observation (de 35 à 112 heures), le tout complété par des démarches d'enquête et de bénévolat réalisées par les stagiaires hors des temps de formation programmés.

Fortement axé sur le développement professionnel et sur la valorisation individuelle, le projet pédagogique permettra aux candidats de mettre en application tout au long de la préformation, et de façon transversale, leurs acquis.

Les candidats bénéficieront de rencontres avec des formateurs ainsi qu'avec des professionnels. Ainsi ils auront la possibilité d'appréhender les métiers à travers les différentes représentations existantes mais aussi grâce à un stage de découverte et d'observation.

➤ Accompagnement au projet d'orientation

- accompagnement au projet de stage ou à l'enquête auprès de professionnels
- élaboration du CV et lettre de motivation
- constitution de dossiers thématiques et d'exposés sur des sujets d'actualité
- séances d'entraînement à l'oral et journée d'oral blanc en fin de formation
- conclusion et bilan du projet d'orientation

➤ Approfondissement et culture professionnelle

- présentation et appropriation progressive du référentiel métier
- découverte et sensibilisation aux contenus de formation et aux projets pédagogiques
- témoignages professionnels, témoignages d'étudiants en formation
- sensibilisation aux notions et concepts clés du travail social

➤ Prépa aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours

Il s'agit de préparer concrètement les candidats aux épreuves du concours mais aussi de favoriser les capacités d'expression, d'argumentation, de synthèse et de positionnement :

- les écrits de l'épreuve d'admissibilité : dissertation, commentaire, résumé et synthèse de documents
- les critères d'évaluation des épreuves
- sensibilisation aux problématiques et au vocabulaire du travail social,
- mise en situation de communication écrite et orale, individuelle et collective,
- préparations et entraînements aux épreuves du concours avec régulation et évaluation.

Au travers de ces trois modules, nous cherchons à accompagner les stagiaires d'abord à comprendre et complexifier les réalités du champ social et du travail social en général mais aussi et surtout à construire leur propre questionnement, à pouvoir s'interroger par eux-mêmes et sur eux-mêmes.

Il s'agira donc de se mettre en travail autour du principe de « penser par soi-même », d'entrer dans un processus réflexif à partir des idées et notions proposées, celles plus personnelles afin de construire un rapport à sa propre subjectivité.

Nous souhaitons mentionner que nous serons particulièrement vigilants à l'assiduité et au respect des horaires tout au long du dispositif de préformation.

L'ACCES A LA FORMATION PREPARATOIRE

DUREE

La formation se déroulera pour une durée de 185 heures réparties ainsi :

- Axe théorique : 150 heures – 4 jours par semaine, du lundi au vendredi (sauf mercredi), de 09h30 à 12 h30 et de 13h30 à 16h30
- Axe pratique : entre 35 et 112 heures de stage de découverte à réaliser (au choix)

Lieu : IRTS - Site des Flamants : 10 Avenue Alexandre Ansaldi, 13014 MARSEILLE

COUT DE LA FORMATION : 1 000 EUROS

CONDITIONS D'ACCES - PREREQUIS

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- ✓ du baccalauréat de l'enseignement du second degré ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou justifier de leur possession lors de l'entrée en formation ;
- ✓ d'un diplôme au moins de niveau 4, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451.1 du Code de l'action sociale et des familles (DEME, BEATEP, BPJEPS, DETISF...) ;
- ✓ d'un diplôme au moins de niveau 4, du secteur paramédical, délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications
- ✓ Ou, pour la prépa EJ E : du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du CAP « petite enfance », du DEAMP ou du DEAVS et justifier de **3 ans d'expérience** dans le champ de la petite enfance ;
- ✓ Ou, pour la prépa ES : du DEAMP ou du DEAVS et justifier de **5 ans d'expérience** dans ce métier.

LES EPREUVES DE SELECTION

Il n'y a pas d'épreuve de sélection spécifique permettant d'entrer en formation préparatoire.

Une commission d'instruction statue sur les dossiers d'inscription et détermine l'attribution des places ainsi qu'une liste d'attente.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'IRTS PACA et Corse propose des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification mais aussi tout au long de la formation.

Pour toute information nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap : Séverine MARCHAL à l'adresse mail suivante : severine-marchal@irts-pacacorse.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscription dossier à télécharger sur le site Internet de l'IRTS PACA et Corse
www.irts-pacacorse.com

Pour toute information
IRTS PACA et Corse - Intervention sociale
10 Avenue Alexandre Ansaldi CS30003
13311 MARSEILLE Cedex 14

Standard : 04.91.67.13.00

Assistante administrative : nafissa-mbae@irts-pacacorse.com / Tél. : 04.91.67.13.13